

Pour une grammaire explicative dans l'enseignement universitaire au Vietnam



VŨ Văn Đại
Université de Hanoi, Vietnam

Résumé

A la différence de la grammaire morphologique, la grammaire explicative a pour but d'approfondir les faits de langue, d'expliquer le sens des constructions grammaticales, en tenant compte des difficultés des apprenants dues aux différences linguistiques. L'enseignement de cette grammaire est indispensable dans la formation universitaire au Vietnam. Elle permet en effet aux étudiants de comprendre d'abord le sens des formes de la langue et leur fonctionnement, de les réemployer ensuite de façon créative dans de nouvelles situations de communication. Elle les aide à dépasser le stade d'appliquer les règles morphologiques pour réfléchir sur les valeurs pragmatiques des constructions lexico-grammaticales en contexte. Ainsi la compétence de communication des étudiants sera renforcée et la qualité de la formation universitaire, améliorée.

Mots-clés : forme, sens, fonctionnement, grammaire explicative, compétence de communication

Toward an explanatory grammar in tertiary education in Vietnam

Abstract

Unlike morphological grammar, explanatory grammar aims to deepen learners' knowledge of linguistic phenomenon by explaining the meaning of grammatical structures while taking into account the difficulties learners may have due to linguistic differences. It is essential that explanatory grammar be taught in tertiary education in Vietnam. This will enable students to understand the meaning of linguistic forms, and to creatively apply the knowledge in new communication situations. Explanatory grammar also helps students in moving from the use of plain grammar with morphological rules to the use of grammar for functional learning. As a result, students' communicative competence could be strengthened and the quality of tertiary education could thus be improved.

Keywords: form, meaning, explanatory grammar, communicative competence

Introduction

Pendant longtemps la grammaire a occupé une place importante dans l'enseignement/apprentissage du français étrangère au Vietnam. Mais l'arrivée des approches communicative et actionnelle/fonctionnelle a remis en question sa suprématie. Les enseignants vietnamiens s'engagent alors dans des projets d'innovation pédagogique dont celle de l'enseignement de la grammaire pour que celle-ci puisse à la fois garantir la précision de la forme linguistique et ne pas créer une barrière à la communication. Plusieurs propositions pédagogiques ont été avancées. Certains pédagogues préconisent le retour à la grammaire explicite. Par contre, certains d'autres soutiennent toujours un enseignement implicite de la grammaire. Cependant il semble qu'on néglige un peu le rôle de l'étudiant dans la construction de ses connaissances de la langue étrangère ainsi que l'influence de la langue maternelle sur le processus de conceptualisation grammaticale. C'est pour cette raison que dans la pratique d'enseignement, on s'aperçoit souvent que l'étudiant a du mal à réinvestir ses connaissances grammaticales dans différentes situations de communication. La présence des erreurs en est la preuve.

A partir de ces constats dans cet article, nous essayons de répondre à deux questions : Quelle grammaire faut-il enseigner dans le contexte universitaire? Quelle démarche pédagogique peut-on adopter ?

Nous commençons d'abord par analyser les principaux facteurs qui régissent l'enseignement de la grammaire dans le contexte universitaire au Vietnam. Nous argumentons ensuite pour la valorisation d'une grammaire explicative qui a pour objectif d'inciter les étudiants à analyser et réfléchir sur la structure grammaticale. Nous donnons enfin un exemple d'une séance de conceptualisation grammaticale autour du passif en français.

1. Facteurs régissant l'enseignement de la grammaire dans le contexte universitaire au Vietnam

Le contexte universitaire dont nous parlons dans cet article est celui des universités de langues étrangères qui offrent une formation de quatre ans, aboutissant à la délivrance d'un diplôme universitaire en langues étrangères, équivalent à une licence européenne ou au bachelor degree américain. Dans ce contexte l'enseignement de la grammaire, qui est une composante de la compétence de communication est conditionné par plusieurs facteurs dont, notamment, les objectifs de formation universitaire, le profil des étudiants, leur parcours de formation, et enfin les différences des systèmes linguistiques. Ci-dessous nous discutons de ces points.

1.1. Objectifs de formation des universités de langues étrangères

L'existence des universités de langues étrangères est une particularité vietnamienne. La création de ce type d'établissement d'enseignement supérieur a été motivée par le besoin du pays de former des enseignants de langues étrangères pour les écoles secondaires (collège et lycée), des traducteurs-interprètes pour les secteurs de coopération internationale, de tourisme... On y enseigne plusieurs langues étrangères dont le français. Les étudiants diplômés sont censés avoir une très bonne maîtrise du français pour pouvoir assurer différentes tâches professionnelles. Leur compétence de communication en français pour l'écrit et l'oral doit atteindre le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Les enseignements, dont celui de la grammaire, visent tous cet objectif. Par conséquent, l'enseignement de la grammaire française, qui comprend la morphologie et la syntaxe et une initiation à la grammaire textuelle devra faciliter la compréhension et l'expression orale et écrite en français, une des conditions pour la communication professionnelle.

La compréhension constitue un premier niveau de compétence grammaticale. En effet, la bonne reconnaissance des rapports grammaticaux permet d'établir correctement des rapports sémantiques et d'éviter des erreurs de compréhension telles que les faux sens, les contresens. De plus, notre longue expérience professionnelle à l'université montre que nos étudiants ne se contentent pas d'apprendre par cœur les règles, ils veulent comprendre tout phénomène grammatical. Ainsi ils demandent des explications claires et refusent l'application mécanique des règles. Dans ce cas, l'enseignement d'une grammaire explicative est indispensable.

L'expression en français est un niveau de compétence plus difficile, où interviennent plusieurs facteurs, dont le vocabulaire, la morphosyntaxe et l'intention de communication. Nous constatons que nos étudiants peuvent avoir un savoir grammatical assez vaste, mais ils commettent quand même des erreurs d'expression. Cette difficulté peut s'expliquer par plusieurs raisons : mauvaise maîtrise des formes grammaticales et de leur valeur sémantique, interférences linguistiques. Il est donc important dans l'enseignement de la grammaire d'expliquer le rapport entre la forme et le sens et les particularités grammaticales de la langue cible afin de faciliter l'expression et d'éviter les erreurs.

1.2. Le profil des étudiants et leur parcours de formation

Le public d'étudiants des universités de langues étrangères, un élément important dans l'activité d'enseignement/apprentissage, est constitué de jeunes bacheliers entre 18 et 20 ans qui ont passé avec succès le concours national d'admission à

l'université. Ce concours comprend trois épreuves : mathématiques, littérature vietnamienne et français, imposées par une commission nationale ministérielle. Le français qu'on évalue lors de ce concours est un français écrit avec des items de test portant sur le lexique, et la grammaire. Les compétences orales et scripturales ne sont pas évaluées.

En outre, les études secondaires dont les étudiants ont bénéficié sont centrées sur le lexique et la grammaire afin de leur permettre de passer des examens et concours à l'écrit. La grammaire qu'ils ont étudiée est une grammaire morphologique, de base, considérée comme objet principal de l'enseignement.

A l'université, on continue à apprendre la grammaire avec des manuels de morphosyntaxe élaborés par le corps enseignant local sur la base des ouvrages d'auteurs français ou francophones. La pratique pédagogique est la suivante: présentation des règles, exercices, et correction collective. Nous constatons que les étudiants sont peu motivés pour le cours de grammaire. Ce n'est pas que ce cours soit ennuyeux, mais c'est qu'ils ont le sentiment de réétudier ce qu'ils ont appris au collège et au lycée. Par conséquent, ils ne lui accordent pas une attention suffisante. Pour remédier à cette situation il faudra chercher à solliciter chez l'étudiant les capacités d'observer, de réfléchir et d'analyser, autrement dit, de conceptualiser des phénomènes de grammaire. Mais il faut tout réexpliquer d'abord afin qu'ils comprennent le fonctionnement de la langue.

1.3. Différences des systèmes linguistiques

Les différences entre les systèmes linguistiques doivent intéresser les pédagogues puisqu'elles sont à l'origine de plusieurs difficultés d'apprentissage. Entre le français, langue flexionnelle et le vietnamien, langue tonale, analytique, les différences sont nombreuses. Mais nous n'allons pas les présenter ici car ce n'est pas l'objectif de notre article. La question qui nous intéresse est celle-ci : quels impacts les différences linguistiques ont-elles sur l'enseignement de la grammaire ?

On constate facilement que dans l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère, les étudiants font souvent référence, de manière implicite, à leur langue maternelle, ou à une autre langue étrangère qu'ils ont déjà apprise. Cette référence peut aboutir à des calques interdits, ou à des interférences négatives.

Par exemple, la phrase erronée :

Tous les 6 étudiants ont été octroyés le visa d'entrée en Belgique.

résulte du calque du vietnamien, où le passif est exprimé par deux préverbes *đuoc* (obtenir) pour ce qui est avantageux, et *bi* (subir) pour des faits malchanceux ou considérés comme tel:

<i>cả</i>	<i>sáu</i>	<i>sinh viên</i>	<i>đã</i>	<i>được</i>	<i>cấp</i>	<i>visa</i>
tous	six	étudiant	déjà	obtenir	octroyer	visa

Ayant appris la règle de transformation passive en français, l'étudiant l'a appliquée pour le verbe transitif *octroyer* et en transposant en même temps la construction avec *đuoc* du vietnamien, d'où l'erreur. Ainsi l'expression en langue étrangère passe toujours par la traduction de la pensée en langue maternelle. Autrement dit, penser d'abord en langue maternelle, s'exprimer ensuite en langue étrangère est une voie naturellement choisie par la majorité des étudiants, d'où les erreurs d'interférences.

Comment aider les étudiants à éviter ce type d'erreurs ? Il est envisageable de montrer les différences linguistiques sans immerger les apprenants dans une leçon de grammaire comparée. En d'autres termes, il est possible de valoriser le rôle de la langue maternelle et d'accepter la comparaison et même la traduction pédagogique pour faire réfléchir les étudiants sur les convergences et les différences linguistiques, surtout en ce qui concerne la grammaire. Mais il est aussi important d'expliquer les particularités de la langue cible et son fonctionnement.

2. Pertinence d'une grammaire explicative dans la formation universitaire

Les facteurs que nous avons ci-dessus analysés nous ont amené à préconiser une grammaire explicative pour notre public d'étudiants spécialisés dans les études françaises. Nous entendons par grammaire explicative une grammaire qui approfondit les faits de langue et qui donne des explications claires sur les phénomènes grammaticaux se produisant dans le discours. C'est aussi une grammaire qui essaie d'explicitier la correspondance entre les formes linguistiques et leur valeur pragmatique-sémantique.

Plusieurs arguments justifient la pertinence de cette grammaire.

En premier lieu, les étudiants ont besoin de comprendre le sens des formes de la langue et leur fonctionnement pour pouvoir les réemployer de façon créative dans des situations de communication similaires à celles où les formes ont été repérées. Ils n'acceptent pas l'utilisation mécanique des règles grammaticales qu'ils ne comprennent pas. L'explication des faits de langues est donc indispensable pour une bonne acquisition linguistique.

En second lieu, la grammaire explicative vise à répondre aux exigences de l'élévation de la compétence grammaticale au niveau universitaire. En effet, à l'école secondaire, on fait surtout de la grammaire morphologique. Les étudiants qui ont derrière eux entre 3 et 6 ans de français sont en général forts en la matière puisque c'est le centre de l'enseignement secondaire. Les étudiants de première année avec qui nous avons eu un entretien déclarent qu'il n'y a presque rien de nouveau dans le cours de grammaire. Cela signifie qu'ils ont acquis des connaissances de grammaire de base. Cependant il faut constater que la formation linguistique à l'université vise un autre objectif, celui de la communication professionnelle. C'est un objectif dominant même pour la traduction qui est définie comme acte de communication verbale. Mais pour avoir une bonne compétence de communication, la grammaire morphologique s'avère insuffisante. La preuve en est que les enseignants des cours donnés en troisième et quatrième années (écriture, français de spécialité, traduction, interprétation, littérature française ...) remarquent que les étudiants font souvent des erreurs grammaticales. Il faudra donc enseigner aux étudiants une autre grammaire plus approfondie, leur permettant de dépasser le stade d'application des règles morphologiques pour réfléchir sur les valeurs pragmatiques des constructions lexico-grammaticales en contexte. C'est une grammaire qui porte sur les parties du discours et qui explique le sens des constructions grammaticales.

Prenons un exemple. La grammaire morphologique présente un tableau général du système des déterminants du nom en français, dont les articles. Les apprenants savent bien qu'il existe des formes indéfinies représentées par UN à l'opposé des formes définies LE et que les formes en UN sont employées lorsque le nom est mentionné pour la première fois dans un énoncé, tandis que les formes en LE sont anaphoriques, et sont employées quand le nom est défini. Mais cette grammaire morphologique n'est pas capable d'expliquer ce qu'on entend par *indéfini* et *défini*. Que répondre à un étudiant qui demande : Pourquoi dit on : *Il est professeur*, mais non **Il est un professeur* alors que le nom est en règle générale déterminé par un article ? Quelle réponse donner à cette question posée par un autre : Peut-on dire : « *C'est la clé !* » ou doit-on dire toujours « *C'est une clé !* » ? Ces interrogations dépassent alors le champ de la grammaire morphologique. C'est la grammaire explicative qui est capable de donner une réponse : ce sont deux énoncés en situation. On dit *C'est une clé !* lorsqu'il s'agit d'une clé non-identifiable pour les interlocuteurs, puisque les éléments qui la distinguent des autres clés ne sont pas encore explicités. Par contre, il est tout à fait naturel de dire *C'est la clé !* pour renvoyer à celle qu'on avait perdue et qu'on cherchait. Deux nuances de sens sont donc exprimées par deux formes ou deux constructions. Nos étudiants, futurs traducteurs ou enseignants de français attendent toujours ce genre d'explication

et une grammaire explicative peut leur en donner une. Dans le paragraphe qui suit, nous proposons une démarche explicative.

3. Exemple d'une séance de grammaire explicative

Pour illustrer notre démarche, nous prenons comme exemple la phrase passive en français. Nous proposons que ce point grammatical soit enseigné pendant une période de 45 minutes en présentiel et renforcé par d'autres travaux à domicile.

Comme objectifs pédagogiques, compte tenu de l'acquis langagier de nos étudiants, nous n'abordons pas la formation du passif, le complément d'agent et le choix de la préposition *de* au lieu de *par*. Nous sommes certain que ces questions ont été à maintes reprises abordées par la grammaire morphologique, objet d'enseignement au collège, au lycée et dans les premières années universitaires. Par contre nous accordons une attention particulière aux contraintes et aux valeurs pragmatiques du passif qui échappent aux grammaires scolaires. Les étapes de l'exploitation sont les suivantes : observation du phénomène, observation des variations discursives et mise en évidence des valeurs pragmatiques du passif.

3.1. Observation du phénomène

Il est important que la question à l'étude soit observée dans un corpus authentique. C'est pour cette raison que nous pouvons prendre un extrait du livre de Jean Castarède, *Le Luxe*¹, qui comporte des phrases passives intéressantes. On peut proposer aux étudiants de travailler en petits groupes pour observer le corpus en donnant la consigne suivante :

Vous repèrerez les phrases passives dans ce passage et répondrez à la question suivante : à quoi servent-elles ?

L'expérience montre que le repérage des phrases passives ne pose pas de problème aux étudiants. La question « à quoi servent-elles » a pour objectif de faire réfléchir sur la fonction de la forme passive. En effet, les enseignants demandent souvent de transformer des phrases actives en phrases passive et inversement. Les apprenants le font mécaniquement mais en fait, maîtres et élèves ne s'intéressent presque pas à l'utilité ou à la finalité de ces formes. La réponse attendue est que le passif a pour fonction de présenter un fait en changeant de focalisation.

3.2. Observation des variations discursives

Dans le discours, on ne trouve pas toujours les formes canoniques, il y a souvent des variations structurelles. Les étudiants devront être capables repérer ces variations en vue d'une compréhension correcte. On peut leur poser quelques questions afin d'obtenir une réponse voulue :

- *Les phrases passives que vous avez repérées ont-elles toujours un complément d'agent ?*
- *Quelles remarques avez-vous sur l'ordre des termes des phrases passives identifiées ?*

Les réponses attendues : Non, souvent la phrase passive n'a pas de complément d'agent, par exemple : « La Renaissance doit être considérée comme une des périodes bénies du luxe ».

L'enseignant demande ensuite : *Comment peut-on expliquer cette absence ?*

Réponse attendue :

- Parce que l'agent est un indéfini, en l'occurrence, le pronom *on*.

L'enseignant peut demander de donner d'autres raisons ou en donner à la classe, par exemple :

- Parce qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas mentionner l'agent.

3.3. Mise en évidence des valeurs pragmatiques du passif

Nous croyons que c'est un point assez difficile qui nécessite l'intervention du professeur. En effet, l'enseignant va d'abord dire à ses étudiants que le passif est lourd et peu élégant à l'oral, mais il reste très fréquent à l'écrit. Une petite analyse quantitative du corpus peut justifier cette remarque. Ensuite, l'enseignant lance un débat sur cette question :

Quand la phrase passive est-elle utilisée de préférence ?

Et il aide les étudiants à identifier les cas d'emploi préférentiel du passif.

Cette séance de classe sera renforcée par deux autres exercices :

- L'exercice (1) vise à attirer l'attention des étudiants sur les contraintes du passif : l'enseignant leur demande de travailler encore à domicile sur ce point en répondant à la question : *Peut-on faire une phrase passive avec tous les verbes français ? Pourquoi ?*

Cet exercice a pour objectif de montrer qu'il existe en français des verbes qui résistent à la transformation passive.

- L'exercice (2) a pour but d'approfondir le phénomène en demandant aux étudiants de trouver les autres possibilités d'exprimer la notion de passif en français, outre la transformation de la forme active en forme passive.

Ces exercices sont à corriger à la séance suivante. Pour économiser du temps, l'enseignant peut recourir à l'internet pour en donner la correction.

Conclusion

L'enseignement de la grammaire à l'université se caractérise par l'explication claire des faits de langue afin que les étudiants les comprennent à fond, étant donné que la compétence de communication repose en partie sur un savoir grammatical bien maîtrisé. Cet enseignement doit aussi tenir compte des connaissances pré-acquises des apprenants, qui ont fait des études de français pendant 3 ou 6 ans avant l'université. Il est donc inadéquat de refaire de la grammaire morphologique puisque les étudiants n'acceptent plus d'apprendre les règles morphologiques sans comprendre les valeurs pragmatico-sémantiques des structures linguistiques. D'autre part, la compréhension approfondie de la valeur des formes de langue permet de mieux les exploiter au service des tâches de communication. Par contre, l'application « mécanique » des règles pourrait aboutir à des erreurs de compréhension et d'expression. Ainsi une grammaire morphologique n'est plus pertinente pour le niveau universitaire. Il faut à ce niveau une grammaire explicative qui satisfasse la curiosité des étudiants dans la découverte du rapport *forme/sens* des constructions linguistiques et les valeurs pragmatico-sémantiques qu'elles véhiculent. Pour cette grammaire, la démarche pédagogique est à définir en fonction du pré-acquis grammatical des étudiants et des particularités de la langue cible.

Bibliographie

- Besse, H., Porquier, R. 1984. *Grammaires et didactique des langues*. Paris : Hatier-Didier-CRÉDIF (coll. « LAL »).
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Courtillon, J. 1985, « Pour une grammaire notionnelle ». *Langue Française*, n° 68, décembre 1985, p. 32-47.
- Cuq, J-P.1996. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris : Didier-Hatier.
- De Salins, G.D. 1996. *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*. Paris : Didier-Hatier.
- Fougerouse, M-C. 2001. « L'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère ». *Études de linguistique appliquée*, 2/2001 (n° 122), p. 165-178.

- Germain, C. et Seguin, H. 1995. *La grammaire en didactique des langues*. Québec Canada : CEC (coll. « Le point sur »).
- Poisson-Quinton S., Mimran R., Maheo-Le Coadic M. 2002. *Grammaire expliquée du français*. Paris : CLE International.
- Puren, C. 1997. « Que reste-t-il de l'idée de progrès en didactique des langues ? ». *Les langues modernes*, n° 2, mai-juin-juillet 1997, p. 8-14.
- Vigner, G. 2001. *Enseigner le français comme langue seconde*. Paris : Clé International.

Note

1. Jean Castarède *Le luxe* , chapitre 2 « Le luxe à travers les siècles » , Paris : PUF, 2012.